

Les ressorts structurels de la crise au Sahel

Par Martine Cuttier

Le “*Sahel*”, soit en arabe “*côte*” ou “*frontière*”, constitue un arc qui s’étend du Sénégal au Soudan¹ et forme une zone de contact entre l’Afrique du nord et l’Afrique subsaharienne. Depuis les indépendances, la région ne cesse d’être secouée par des conflits dont le plus récent épisode n’est autre que l’effondrement du Mali, au début de 2013. En mettant soudainement au jour des menaces, et en jeu des intérêts stratégiques, qui en transcendent largement les limites, cette dernière crise a entraîné, à l’initiative de la France, l’intervention militaire extérieure qu’on sait.

Journalistes et chercheurs spécialistes de la région (et d’autres!) ont abondamment analysé les causes et raisons immédiates de cet événement spectaculaire. Moins fréquente a été l’analyse des facteurs sous-jacents relevant du temps long, dont on peut supposer qu’ils sont à l’origine des faiblesses et de l’instabilité de la zone: ceux qui, de façon récurrente, s’opposent au développement socio-économique et à une gouvernance stable des pays qui la composent. C’est à ces handicaps que s’attache le présent article. Il les trouve, sans beaucoup de surprise, à fois dans la géographie, l’histoire et l’immixtion de puissances extérieures à l’affût d’une telle zone.

Le cadre géographique

L’influence déterminante du climat

Au Sahel, les températures relevées dépassent facilement les 50°C et sont marquées par de fortes amplitudes. Les vents sont forts, chauds, secs et chargés de poussière. La longue saison sèche de huit à dix mois laisse la place à une courte saison humide durant laquelle les précipitations, parfois rares, sont violentes. Elles provoquent un fort ruissellement car leur intensité dépasse la capacité d’infiltration des sols. Le degré de la pluviométrie permet de diviser le Sahel en trois zones: *saharo-sahélienne*, propice au nomadisme et au pastoralisme, parcourue par nombre d’ethnies²; *sahélienne*, domaine du pastoralisme mais où, grâce à des retenues d’eau, il est parfois possible de cultiver le sorgho ou le millet (cultures qui tendent à prendre la place des pâturages, ce qui accroît la désertification dans cette zone mal adaptée à ce type d’agriculture); enfin, *soudano-sahélienne*, secteur où la

¹ Il comprend le sud de la Mauritanie, le Sénégal, le Mali, le nord du Burkina Faso et du Nigéria, le sud de l’Algérie, le Niger, le Tchad, le Soudan et la pointe nord de l’Érythrée.

² Les *Peul*, *Daza*, *Zaghawa*, *Beja*, *Afar*, *Somali*, *Touareg* et *Baggara*.

pluviométrie favorise les ethnies d'agriculteurs qui cultivent le sorgho, le maïs et le coton.³ Là se nouent des conflits d'usage, car les ethnies nomades font pâturer leurs troupeaux sur les terres des ethnies sédentaires, comme l'illustre de façon complexe et nuancée le cas des *Touareg*.⁴

Le Sahel est traversé par quatre fleuves extra-sahéliens: le Sénégal, le Niger,⁵ le Logone-Chari et le Nil. S'y ajoute le Lac Tchad, lequel a perdu 80% de sa superficie en un siècle. Le réseau hydrographique se compose de cours d'eau éphémères alimentant des mares temporaires dont certaines retiennent l'eau jusqu'au printemps, ce qui est favorable aux troupeaux. Des programmes visant à constituer des bassins de rétention et des lacs artificiels basés sur des techniques d'aménagement simples permettent la récupération d'importantes quantités d'eau de ruissellement. Le réseau se complète de grands systèmes aquifères. Ce sont celui des grès de Nubie, les bassins du lac du Tchad, de l'Ullemeden, de Taoudenni, et le système du bassin sénégal-mauritanien. Leurs potentialités hydrauliques sont susceptibles de valoriser certaines régions du Sahel, mais ces ressources sont faiblement exploitées du fait de la profondeur des nappes et de la salinité des eaux.

Avec 11% des terres émergées pour 1% des ressources mondiales en eau, les prévisions d'accroissement de la population régionale à l'horizon de 2025 situent le Burkina Faso et l'Éthiopie sous la norme de 1000 m³ par habitant, tandis que la Mauritanie, le Niger et le Soudan atteindront tout juste ces 1000 m³, ce qui risque d'engendrer des pénuries locales. Actuellement, seuls la Mauritanie, le Niger, le Soudan et le Tchad ont des ressources extérieures en eau dépassant leurs ressources intérieures. Or, l'accroissement de la population et le développement économique engendreront une augmentation de la demande en eau et sa nécessaire répartition pour satisfaire à la fois les besoins des popula-

³ Les *Malinké, Bambara, Songhaï et Dogons* au Mali ; les *Songhaï, Zarmas et Haoussas* au Niger ; les *Kanuris* au Tchad et au Soudan et les *Mossis* au Burkina Faso

⁴ Le mode de vie des *Touareg* occupant le nord, soit les deux tiers du territoire malien, contraste avec celui du sud occupé par une population noire, d'ethnies diverses. Économiquement, ils ont traditionnellement élaboré une organisation adaptée aux conditions de vie dans le désert. Avec des caravanes, ces seigneurs du désert pratiquent le commerce du sel, de l'or, du cuivre, de la noix de kola et d'esclaves. Ils relient ainsi des régions aux ressources complémentaires. Ces nomades sont éleveurs, chasseurs et artisans. Ils travaillent le cuir, le bois et le métal, recourent à des activités sédentaires de culture selon les aléas climatiques. Ils entretiennent des relations complexes avec les sédentaires faites de conflictualité et de complémentarité. Car au-delà des rivalités pour l'eau et les pâturages, les deux groupes échangent des biens et des services indispensables à leur survie, à tel point qu'il n'y a pas d'incompatibilité entre les deux modes de vie qui s'interpénètrent dans un système d'agro-pastoralisme. Depuis des décennies, ils sont en cours de sédentarisation forcée, car les États s'accommodent mal de leur nomadisme, lequel leur vaut discriminations et précarisation, sources de mécontentement. Actuellement, 70% des *Touareg* sont encore nomades et leur zone de parcours se réduit, ce qui annonce encore le recul de leur mode de vie ancestral miné par l'insécurité, et par la modernité, très attractive pour les jeunes générations qui veulent consommer et entrer dans l'univers d'Internet et du portable. Les sédentarisés s'adaptent, ils exercent de multiples métiers: commerçants, guides touristiques, journalistes... et quand ils possèdent des troupeaux, ils les font garder par des bergers. Toutefois, les rapports entre nord et sud au Mali sont placés le signe d'une donnée majeure héritée de l'histoire: les *Touareg* n'ont jamais reconnu l'autorité de Bamako parce qu'il est inacceptable pour un Targui de se soumettre, sous quelque forme que ce soit, à l'autorité de son esclave d'hier. Cela induit une méfiance entre communautés, ce d'autant que les Bambaras n'ont pas oublié les pratiques esclavagistes des *Touareg* et des Arabes.

⁵ *Joliba* (en mandingue), *Issa Beri* (le grand cours d'eau en songhaï) et *le fleuve des fleuves* pour les *Touareg*.

tions, des industries et de l'agriculture, source probable de tensions tant entre les États qu'en leur sein. La sécheresse en engendre déjà entre les ethnies pastorales et agricoles.

Quant aux sols, ils sont majoritairement constitués de sable et de terres rouges-jaunâtres, légèrement acides. Ils reposent sur une couche de latérite et sont pauvres en matières organiques. De plus, les décennies de déficit pluviométrique entraînent leur dégradation et une réduction des surfaces de pâturage et de production agricole. Ainsi, un tiers des terres sont devenues arides et 35 % des terres cultivables sont menacées. Par ailleurs, environ 90 % de l'énergie domestique consommée provient du bois, ce qui accroît le déboisement et affecte la conservation des sols et des habitations fauniques, donc réduit la biodiversité. Ainsi, depuis un siècle, le désert du Sahara a progressé vers le sud de plus de 250 km sur un front de 6000 km.

Le paradoxe des ressources naturelles

Le Sahel dispose d'un réel potentiel en ressources énergétiques et en matières premières. Il y a tout d'abord les hydrocarbures. Il disposerait de plus de 60 milliards de barils de réserves pétrolières, ce qui laisse augurer pour lui un rôle majeur de fournisseur. Il y a ensuite l'uranium. Le Niger, avec 8% de la production mondiale, se place au cinquième rang.⁶ Ses exportations représentent la moitié de ses revenus. Après la relance de la production d'Arlit, l'ouverture de la mine d'Imouraren placera le Niger au 2^e rang mondial des producteurs, ce qui aiguise la compétition entre pays consommateurs, dont la Chine. Parmi les autres matières premières présentes dans le sous-sol dominant l'important gisement de minerai de fer de Mauritanie, premier fournisseur de l'Union Européenne, et l'or du Mali, troisième producteur d'or africain, et de la Mauritanie encore, qui en produit pour un montant annuel de 500 millions de dollars.

Toutefois, ces pays n'ont pas la capacité de mise en valeur de leurs ressources naturelles, dont se chargent des sociétés étrangères.⁷ Cette valorisation est considérablement gênée par l'absence d'infrastructures de communication. De ce fait, leurs ressources sont virtuelles, et constituent des réserves.

Les routes caravanières et la facilité des trafics clandestins

Depuis des siècles, des routes caravanières traversent le Sahel. Elles sont devenues les axes de transit privilégiés des trafics et de la contrebande, et font du Sahara la plaque tournante des trafics de déchets toxiques, de pétrole, de véhicules, de médicaments, de drogue, de cigarettes, d'armes et d'êtres humains. Les quatre derniers ont des implications dans la situation sécuritaire de la région. Car peu surveillé par les États, le Sahel offre aux trafiquants un avantage décuplé par la corruption. Dans son rapport de 2010 sur la perception de la corruption, l'ONG *Transparency International* classe, en ordre inverse, le Burkina Faso à la 98^e place, le Mali à la 116^e, la Mauritanie à la 143^e, le Tchad à la 171^e et le Soudan à la 172^e sur 178 pays.

⁶ Le marché mondial repose à 62% sur le Kazakhstan (33%), le Canada (18%) et l'Australie (11%). Puis viennent la Namibie et le Niger.

⁷ Cf. note 15, pp.12 et 13 *infra*.

Le Sahel se situe presque aux portes de l'UE, premier marché mondial de la consommation de drogue. Le haschisch provient principalement du Maroc et d'Afghanistan. La cocaïne provient d'Amérique du sud. À la fin du 20^e siècle, les cartels mexicains ont supplanté les colombiens sur le marché d'Amérique du nord, saturé et d'une faible rentabilité. Dès lors, ces derniers se sont tournés vers le marché européen. La drogue quitte la Colombie et traverse l'océan Atlantique à hauteur du 10^e parallèle car la *Highway Ten* est moins risquée que la voie la plus directe. Parvenue par avion en Afrique de l'ouest à partir de l'archipel des Bissagos,⁸ au large de la Guinée-Bissau, petit État au sud du Sénégal, elle est acheminée à travers le Sahara, par air ou par voie terrestre, selon deux routes. L'une, au nord, traverse le Mali, le Niger, la Libye et aboutit dans les Balkans; l'autre, à l'est, après le Mali et le Niger traverse le Tchad et le Soudan en direction du Proche-Orient. Selon les experts, les chiffres varient très largement. L'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD) estiment que 30 tonnes de cocaïne transitent par le Sahel et génèrent quelque 700 millions de dollars de bénéfices. En 2009, le Mali a attiré l'attention du grand public lorsqu'un Boeing 727 venant du Venezuela est retrouvé carbonisé sur une piste de fortune près de Bourem, ville proche de Gao dont le quartier arabe est connu sous le nom de "*Cité de la cocaïne*". L'enquête dévoile l'existence d'une "*Bamako Connection*", véritable filière d'"*Air cocaïne*" où trempent l'armée, les douanes, les notables des tribus locales, et des hommes politiques jusqu'au plus haut sommet de l'État. L'essentiel des revenus remplit les caisses des réseaux jihadistes, dont les *katibas* assurent la protection des convois. Le plus troublant est que les protagonistes ont été arrêtés puis libérés sur l'intervention du président Amadou Toumani Touré.

Le trafic de cigarettes représenterait plusieurs centaines de millions d'euros. Elles proviennent soit d'usines de contrefaçon implantées au Nigéria soit d'un détournement des circuits officiels. Elles sont destinées aux consommateurs marocains, algériens, tunisiens, libyens, égyptiens et moyen-orientaux. Les groupes terroristes de la région s'intéressent à ce trafic auxquels ils ne participent pas, se contentant de percevoir une dime pour la protection des convois. L'un des responsables d'AQMI, Mokhtar Belmokhtar est d'ailleurs surnommé "*Mister Malboro*".

Le Sahel est aussi devenu un lieu idéal pour le trafic d'armes. Les experts estiment que 8 millions d'armes y circulent. Ce sont des fusils d'assaut, des pistolets automatiques, des mitrailleuses, des canons anti-aériens et des missiles antichars et sol-air. Cependant, les règles rigoureuses de conditionnement et les conditions climatiques rendent peu probable le fonctionnement des missiles. La chute du régime du colonel Mouammar Kadhafi, en 2011, a entraîné une dispersion des armes détenues par les armées libyennes (et leurs supplétifs *touareg* rentrés au Mali solidement armés). Elle a renforcé le trafic au Sahel tout en participant à l'armement des groupes terroristes, et en contribuant à l'équipement des bandes criminelles agissant en Europe.

⁸ Ces îles inhabitées disposent de pistes d'aviation construites durant la Seconde Guerre mondiale par les Portugais au profit des Allemands.

Le trafic humain prend plusieurs formes. La première est l'immigration clandestine. En dépit des mesures de coopération mises en œuvre entre les pays du Sahel et l'UE, le Sahara reste une plaque tournante. Le nombre de migrants clandestins transitant par le Sahel est estimé à 120000 par an. Le circuit emprunte trois axes principaux. L'axe occidental longe la côte de l'océan Atlantique; l'axe central passe par Gao au Mali ou par Agadez au Niger, avant de rejoindre les côtes marocaines, tunisiennes ou libyennes; enfin, l'axe oriental part de la Somalie en direction de Khartoum avant de rejoindre les côtes libyennes. La seconde forme du trafic est celle du commerce des otages. Le 27 janvier 2007, le Groupe Salafiste pour la Prédication et le Combat (GSPC)⁹ prend le nom d'Al-Qaida au pays du Maghreb Islamique (AQMI), prêtant ainsi allégeance à Oussama Ben Laden. Contrairement à ce que ce dernier espérait, les actions meurtrières d'AQMI ne s'étendent pas au sol européen: sa violence visant des étrangers reste cantonnée à l'Afrique du nord et au Sahel. La région où sévit AQMI se subdivise en deux zones d'activités. La première est celle du sud-ouest algérien, du Mali et de la Mauritanie, dirigée par Mokhtar Belmokhtar, davantage considéré comme un homme d'argent que comme un religieux. Il dispose d'une *katiba* d'environ 80 hommes. La seconde s'étend du Tchad au Niger; elle était dirigée, jusqu'à sa mort en février 2013, par Abou Zeid, qui commandait une *katiba* d'environ 120 hommes. Les deux hommes sont d'anciens contrebandiers, dont les rapports d'émulation et de concurrence au sein d'AQMI ont engendré une spirale de la violence.

AQMI n'éprouve aucune difficulté financière puisqu'en 2001, une *fatwa* de l'Égyptien Abou Bassir Al-Tartousi a légitimé le recours au vol, à la contrebande et au racket. En 2008, au cours d'un conseil des chefs, Abou Zeid substitue une autre source de financement: la prise d'otages, à la dime prélevée sur le trafic de drogue (surtout si elle est destinée aux infidèles, donc à l'UE) transitant par le territoire contrôlé par AQMI. Les otages sont considérés comme des prisonniers de guerre que le droit islamique autorise à échanger contre d'autres prisonniers ou une rançon.

Selon un conseiller du président algérien Abdelaziz Bouteflika, jusqu'en septembre 2010, les pays occidentaux auraient versé plus de 150 millions d'euros à AQMI en échange de la libération de leurs ressortissants captifs. Selon Vicki Huddleston, ex-ambassadrice américaine au Mali, les Européens ont versé plus de 70 millions d'euros de 2004 à 2011.¹⁰ Depuis dix ans, le fait de payer, que nient les États, a fait considérablement augmenter le tarif des rançons. Ainsi en 2003, 31 otages européens furent libérés en échange de 5 millions d'euros alors qu'en 2010, une libération coûtait environ 2,5 à 5 millions d'euros, selon les sources. L'ex-diplomate explique que l'argent transitait par la présidence

⁹ Il dérive, on s'en souvient, du groupe islamique armé (GIA), mouvement salafiste issu du Front Islamiste du Salut (FIS) qui était arrivé en tête avec 47% des voix au premier tour des élections législatives algériennes, en 1991, alors que le nouveau gouvernement tentait d'ouvrir un espace de liberté politique mettant fin au monopole du FLN sur le pouvoir. L'arrêt du processus électoral par l'armée et le déni de démocratie font basculer l'Algérie dans dix ans de guerre civile. Le GIA s'est, entre autres, illustré par l'enlèvement des moines de Tibhirine, en 1996. Discredité par son recours à une extrême violence et au terrorisme, des dissidents – Arabes, Kabyles et autres venus du sud algérien – créent le GSPC. Parmi ces derniers se trouvent Mokhtar Belmokhtar et Abou Zeid. Le GSPC a rejoint Al-Qaida le 11 septembre 2006.

¹⁰ Interview à i-Télé, le 8 février 2013. Cf. également Isabelle Lasserre & Thierry Oberlé, *Notre guerre secrète au Mali*, Paris, Fayard, 2013, p.122.

maliennne puis était redistribué aux intermédiaires moyennant une dîme avant d'aboutir dans les caisses des ravisseurs et des *katibas*. Aujourd'hui, AQMI réclame 90 à 100 millions d'euros pour libérer les otages d'AREVA.¹¹ Or, SATOM, la filiale de Vinci chargé de la sécurité à Arlit et AREVA ont déjà versé 13 millions d'euros, en février 2011, pour la libération de trois otages: Françoise Larribe, Jean-Claude Rakotoarilalao et Alex Kodjo Ahonado.

Le legs du passé proche ou lointain

Les difficultés d'unification politique et la gouvernance en Afrique sahélienne

Au-delà des clivages socioculturels, l'Afrique sahélienne a connu d'importantes difficultés d'unification politique liées aux dysfonctionnements récurrents de ses modes de gouvernance, que l'on pourrait schématiser autour de trois causes principales: le poids de son histoire, le choix de modèles politiques inadaptés lors de la décolonisation, et l'inefficacité des structures de coopération régionale.

Le poids de l'histoire se manifeste encore aujourd'hui, que ce soit celui du temps long ou celui, plus proche, de la période coloniale. L'Afrique occidentale, plus particulièrement la région du fleuve Niger, est le berceau de plusieurs grandes entités étatiques: l'empire du Ghana; l'empire mandingue du Mali, au 14^e siècle; l'empire songhaï, au 16^e siècle, et de façon plus significative, l'empire toucouleur et le royaume *peul* du Macina, au 19^e siècle. Le début du 19^e marque la fin des grands empires, qui laisse la place à un émiettement politique et social que manifeste la multiplication des villages fortifiés ou *tatas*, et au plan religieux le recul de l'islam face à la croissance des croyances traditionnelles comme l'animisme, qui constituait le fondement idéologique des États *bamana* ou *bambara* de Ségou et du Kaarta. Puis, des chefs ambitieux se réclamant de l'islam, tels Cheikhou Ahmadou et El Hadj Omar Tall, entreprirent de recréer de grands ensembles politiques capables d'assimiler les divers peuples. Les ressorts furent à la fois ethniques, économiques, politiques, et surtout religieux.

Le *jihād* est l'effort vers un but déterminé ou l'effort envers soi-même, mais encore l'action armée en vue de l'expansion ou de la défense de l'islam. Les *Hausa* et les *Peul* prirent une part active aux guerres saintes. Les premiers comptaient des riches négociants. Les seconds furent la principale composante ethnique et sociale des révolutions religieuses, formant de fortes communautés dans le Macina, le Bornu, l'Adamawa, le Fuuta Jallon et en pays *hausa*. Des considérations économiques expliquent aussi leur implication dans ces guerres.

La conversion des *Peul* fut tardive, elle ne remonte qu'au 18^e et au début du 19^e siècle, et concerne des groupes sédentarisés. Visant l'hégémonie sur les régions du Soudan occidental et central, les *Peul* s'imposèrent grâce à la conjonction de la conversion, de la création de théocraties, et de la constitution d'une élite formée de l'aristocratie guerrière et d'une classe maraboutique. En effet, par cinq *jihād*, ils devinrent les maîtres de cette région,

¹¹ Selon Laurent Fabius, c'est presque exactement le montant de l'aide annuelle versée par l'Agence Française du Développement (AFD) au Mali.

et l'islam apparut comme un facteur de mobilisation et d'intégration au détriment des religions anciennes. Le mode opératoire de l'intégration fut la violence, institutionnalisée sous la forme du *jihad*. Le commandement et la conduite des opérations étaient assurés par les chefs des grandes familles aristocratiques, avec le souverain à leur tête. Les prouesses guerrières dues à l'exaltation des sentiments religieux sont évoquées dans des récits épiques. Les armées *peul* constituaient un instrument de conquête redoutable qui ne répugne pas à l'usage de la terreur. Leur fer de lance, la cavalerie, donna la supériorité militaire aux États *peul* islamisés de l'Afrique soudanaise jusqu'aux lisières de la forêt tropicale.

Depuis 1760-1770, la théocratie du Fuuta Jallon représentait une forme de retour à une tradition de grands empires et États pluriethniques, rompue depuis la fin du 16^e siècle. Au sommet de l'État se trouvait un souverain élu, l'*almami* (de l'arabe *imam*, celui qui dirige la prière), mais cette institution est une sorte de dyarchie avec alternance de l'*almami* tous les deux ans, issu des deux grandes familles aristocratiques. L'État revêtait un caractère multiethnique à prépondérance *peul*. La société était inégalitaire et hiérarchisée, avec au sommet, l'aristocratie militaire et la classe maraboutique. Puis venaient les hommes libres, la base étant formée de dépendants, serviteurs et esclaves (captifs), installés dans les villages de culture exploités au profit de l'aristocratie *peul*. La prospérité économique et la stabilité politique favorisaient la cohabitation entre ces catégories. Le brassage des populations, l'adhésion à l'islam – le véritable clivage passe alors entre musulmans et non musulmans – et aux valeurs *peul* favorisèrent l'intégration et l'homogénéisation ethnique.

La *dina* (religion et islam) de Cheikhou Ahamadou, au Macina, dans le delta central du Niger, était une théocratie. Voulant rompre avec la corruption des métropoles nigériennes, il fonda une nouvelle capitale à Hamdallay ("louange à Dieu"). À la tête de l'État, il prit le titre d'*amir al-muminium*, assisté d'un Grand Conseil composé de grands érudits, organe à la fois exécutif, législatif et judiciaire. Selon la règle, Ahamadou Cheikhou (1845-1853), son fils, lui succéda, puis à son tour Ahamadou Ahamadou. L'expérience de la *dina* s'acheva en 1862 sous la pression des rivalités pour le pouvoir et de convoitises extérieures, dont celle d'El Hadj Omar.

L'empire toucouleur d'Omar Seydou Tall, devenu El Hadj Omar, prit le relais des hégémonies *peul* alors qu'au milieu du 19^e siècle, l'expansion de l'islam se ralentissait. À partir de 1848, El Hadj Omar représenta un islam rénové, qui apporta un nouvel élan spirituel au Soudan occidental et tenta de l'unifier en une théocratie toucouleur. Situé sur le cours moyen du fleuve Sénégal, l'espace toucouleur avait un peuplement issu de brassages anciens, intégrant des éléments *peul* et maures, appartenant au groupe des *Hal-pularen*. Le *jihad* d'El Hadj Omar correspond à la montée de la *Tidjaniyya* aux dépens de la *Qadriyya*, principal mouvement confrérique parmi les Maures jusqu'au milieu du 19^e siècle. Issue du soufisme, tendance mystique et ascétique apparue en Irak au 12^e siècle, cette confrérie se développait, selon des orientations aristocratiques, autour d'un *imam* ou *cheikh*, rôle transmis de père en fils. Les simples fidèles ou *taalibe* étaient relégués au second plan. Elle

paraissait alors essoufflée. L'action d'El Hadj Omar fut marquée par son appartenance à la confrérie de la *Tidjaniyya*, fondée au 18^e siècle, dont l'épopée favorisa l'enracinement par des traits plus démocratiques: les liens entre *cheikh* et *taalibe* y sont plus directs. Se laissant entraîner vers les terres islamisées de la boucle du Niger, il compromit le caractère sacré de son action au profit d'une entreprise de guerre de sectes déchirant l'islam: des guerres de conquête et non de *jihad*. L'homme assouvit un rêve impérial. Son fils Ahmadou (1864-1893) établit sa capitale à Ségou, au bord du Niger, et instaura une théocratie militaire où l'*almami* était à la fois chef spirituel et temporel, assisté d'un conseil comprenant de grands marabouts. La loi coranique restait le principe fondamental du gouvernement. Plus que la domination d'une ethnie, l'empire toucouleur s'est voulu une construction religieuse autour d'une foi revivifiée, la conquête servant de support matériel. Son extension est contemporaine de la conquête coloniale européenne et s'y brisa lorsque Ségou tombe en 1892 sous la coupe du colonel Archinard.

Les empires précoloniaux, dont il reste une relative dimension mythique en référence aux chefs charismatiques, ne sont pas parvenus à pérenniser des structures étatiques malgré la force dynamique de l'islam stimulant les populations soudanaises. La région de la boucle du Niger fut et reste un enjeu pour l'islam: le lieu géométrique d'offensives pour les tendances de l'islam soucieuses d'appliquer la charia.

Lors de la reprise de leurs conquêtes coloniales au tournant des années 1880, les Européens, particulièrement Français et Britanniques, convoitaient la boucle du Niger et la mythique Tombouctou. Les Français avançaient depuis le Sénégal à l'ouest, les Britanniques depuis le delta du Niger au sud. Les officiers français établirent peu à peu le pouvoir de la République sur le haut fleuve Sénégal-Niger, repoussant les compétiteurs toucouleur, sans oublier Samory Touré, jusqu'à l'instauration (suite à la prise de Ségou, marquant la déchéance de la puissance toucouleur) de la colonie du Soudan français en 1890. Tombouctou fut prise en 1894 aux *Touareg*, et Bamako devint capitale en 1908. Au gré de la conquête territoriale résultant de succès militaires lors de combats asymétriques, le pouvoir colonial instaurait la pacification en vue de la mise en valeur et mit fin aux luttes intestines, ralliant souvent les récalcitrants. L'islam fut un catalyseur de la résistance à l'avancée européenne. À tel point qu'à l'exemple de Faidherbe, ses successeurs oscillèrent entre deux positions. D'un côté, respectant l'exercice du culte, ils nouèrent un compromis avec les marabouts pour mieux les contrôler, voire utiliser les chefs traditionnels pour asseoir l'influence française en leur déléguant des fonctions au sein de l'État colonial.¹² De l'autre, ils combattirent l'islam par les armes. Lors de son entreprise conquérante, Samory Touré, un *Dyula* converti à l'islam depuis sa jeunesse, joua la carte de la religion afin de fédérer les oppositions à la présence française. Mais il sous-estima la rébellion des tribus animistes violemment soumises et soutenues par la France. La paix instaurée, l'État colonial contrôla fermement l'ensemble du territoire en le découpant en

¹² Quitte à contenir l'impatience de l'ordre du Saint-Esprit (les Spiritains) dans son élan missionnaire, soutenu par la République qui, sur ces terres lointaines, considérait le catholicisme comme un rempart contre l'islamisme.

cercles administratifs. À l'heure des indépendances, les nouveaux États, dont celui de la République du Mali, se sont construits sur le modèle français.

Le second facteur central des handicaps pointés plus haut réside dans l'inadaptation du modèle d'État postcolonial importé par les États africains nés de la décolonisation. Ce trait dérive principalement du décalage entre mise en œuvre systématique des institutions de la démocratie occidentale et survie des traditions spécifiques de la société africaine et de ses modes de gouvernance. Les interventions politiques des forces de sécurité au détriment de l'efficacité dans l'accomplissement de leur fonction principale en sont l'une de ses conséquences récurrentes.

Le recours aux conceptions et institutions occidentales, préparé par l'évolution de l'administration coloniale, se manifeste au plan juridique par la transposition directe de la notion d'État de droit, et au plan politique par l'imitation sans nuance de la démocratie représentative inspirée du modèle présidentiel de la V^e République française. Le concept d'État, tant par sa composante sociétale qui suppose la conscience claire d'une identité nationale que par ses attributs juridiques impliquant l'institutionnalisation d'un pouvoir souverain, est apparu dans le monde occidental à la suite d'une lente évolution historique marquée par des spécificités socioculturelles. Il était donc inévitable que la seule transposition en Afrique de ses aspects structurels, sous la forme d'une machine administrative complexe héritée des pratiques coloniales, conduise à une bureaucratie routinière insensible aux réalités de l'environnement social et politique. L'hétérogénéité ethnique, née d'un découpage territorial artificiel, et les particularités traditionnelles des relations société/ pouvoir du monde précolonial (dont la survie avait d'ailleurs été souvent favorisée pour faciliter l'administration coloniale), s'opposaient en effet à une rapide acclimatation des institutions de l'État de droit occidental dans la société africaine.

De même, au plan des institutions politiques, le mode de représentation démocratique, fondé sur des élections générales opposant les acteurs d'un multipartisme organisé sur des bases idéologiques (qui ne manque pas de soulever des problèmes dans les systèmes occidentaux eux-mêmes), aura tendance, en l'absence d'une authentique culture démocratique fondée sur une conception individualiste et libérale de la citoyenneté, à provoquer des dysfonctionnements divers (existence d'un parti dominant à base ethnique, ou morcellement de formations tribales fortement personnalisées) réduisant la légitimité des résultats électoraux dans l'opinion. Quant au mode de gouvernement, l'inspiration, au moins dans les pays francophones, du modèle gaullien, a souvent conduit à la reconduction systématique de monarques républicains (ayant, de plus, du mal à accepter la dyarchie Président/ Premier ministre), et à la subordination des pouvoirs parlementaires et judiciaires. Ainsi, le penchant présidentialiste des constitutions a permis, dès les indépendances, la restauration dans les faits du modèle précolonial, celui du chef détenteur de l'autorité et dispensateur des ressources, transposé du plan tribal à un niveau étatique en proie à des rivalités ethniques nées des recompositions territoriales artificielles. C'est l'une des raisons de l'instabilité des régimes politiques civils souvent renversés par des interventions militaires, particulièrement dans les pays du Sahel (Mauritanie, Mali, Niger, Tchad).

En effet, l'un des problèmes récurrents de la gouvernance est celui des ambitions politiques de forces armées tentées par le prétorianisme. Bien qu'issues en partie des armées coloniales et dépourvues de traditions propres, elles ont pu, grâce notamment à l'aide militaire française, constituer assez rapidement des structures dotées d'une certaine identité; elles ont, de ce fait, prétendu être les meilleures représentantes d'une communauté nationale en construction. Dès lors, face à l'inefficacité et à la corruption des organisations civiles, elles ont souvent été tentées d'imposer par la force un discours de révolution nationale, visant à rétablir la démocratie et à promouvoir le progrès, mais conduisant en réalité à la conquête du pouvoir à leur seul profit. Inévitablement, l'exemple de leur réussite provisoire devait provoquer les ambitions rivales d'autres éléments des forces se jugeant insuffisamment rétribuées, et entraîner ainsi des coups d'État en cascade, empêchant tout véritable progrès de la situation économique et sociopolitique, et alimentant une forte instabilité institutionnelle.

Cette dérive des forces de sécurité a eu pour effet de minimiser leur professionnalisme militaire et policier: de façon paradoxale (mais conformément aux vues classiques de Samuel Huntington sur ce point¹³), leur présence sur la scène politique s'est, sauf exception, accompagnée d'une grande inefficacité aussi bien dans le maintien de l'ordre intérieur que dans la sécurité des frontières, la participation aux opérations multinationales de maintien de la paix, etc. La politisation des militaires a entraîné en effet de nombreuses oppositions internes, mais aussi le développement de milices issues notamment des partis politiques ou des formations tribales, ajoutant à l'insécurité et pratiquant les pires excès (violence contre les civils, en particulier les femmes, enrôlement d'enfants-soldats, etc.).

Le troisième et dernier facteur de handicaps dans la zone est lié aux multiples et complexes efforts d'intégration régionale et de coopération entre les pays africains, plus particulièrement en Afrique saharienne et sahélienne. Elles sont à compétence politique pour l'Union Africaine (UA), à compétence économique et monétaire pour l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) et la Communauté des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), dont les équivalents respectifs en Afrique centrale sont la Communauté Économique des États d'Afrique Centrale (CEEAC), la Communauté Économique et Monétaire des États d'Afrique Centrale (CEMAC), et en Afrique de l'est le Marché Commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique Australe (COMESA, selon son sigle anglophone). La libéralisation des échanges, la fixation des tarifs douaniers communs, la coopération économique et financière sont loin d'être accomplis. Les raisons de ce bilan globalement décevant sont multiples.

La dispersion des appartenances géographiques est l'une d'elles. Ainsi, la Mauritanie reste en dehors des regroupements d'Afrique occidentale tandis que le Cameroun et le Tchad, très liés à leurs voisins de l'ouest, siègent dans les organismes d'Afrique centrale. De plus, de fortes disparités monétaires et économiques caractérisent cet ensemble. Nombre d'États francophones appartiennent à la zone franc, devenue la zone euro, où le Trésor français

¹³ Samuel P. Huntington, *The Soldier and the State: The Theory and Politics of Civil-Military Relations*, Cambridge, MA, Harvard University Press, 1957.

dispose d'un contrôle avec, entre autres, la Banque Centrale des États d'Afrique de l'Ouest (BCEAO), alors que les autres monnaies restent souveraines. Au plan économique, la structures des entreprises et du secteur bancaire diffère sensiblement selon le lieu. S'y greffent de manière informelle des flux commerciaux transfrontaliers, et des écarts importants de développement accentuent ces distorsions : c'est le cas entre le Nigeria et le Mali, ce qui met à mal l'intégration et la coopération. À de telles hétérogénéités s'ajoutent les contraintes dues aux distances et à l'enclavement géographique. La priorité donnée aux infrastructures de transport des productions existant dans le sud influe sur les projets de voies d'évacuation des pays situés plus au nord, comme entre le Niger et le Nigéria. Les flux se dirigent alors vers le sud. L'instabilité politique des pays de la zone fait obstacle aux coopérations envisagées et freine l'impulsion donnée au niveau sous-régional par des États importants, comme la Côte d'Ivoire ou surtout le Nigéria, dans l'application des décisions communes. Au plan sécuritaire, force est d'observer la difficulté à rassembler les contingents des membres de la CEDEAO sans une impulsion extérieure et, le cas échéant, un financement adéquat venant de l'ONU, de l'UE ou des États-Unis.

L'implication des puissances extérieures concurrentes

Les puissances voisines, particulièrement celles du Maghreb, auxquelles la zone sahélienne est historiquement liée, y influent fortement.

L'Algérie se place au centre des enjeux sahéliens, ne serait-ce que par sa partie saharienne. Ces dernières décennies, Alger n'a cessé de se comporter en puissance régionale incontournable dans la solution des multiples problèmes sahéliens : trafics, lutte contre les *djihadistes* qui recrutent des Algériens, recherches minières et pétrolières, voies de transport. Sa richesse financière lui permet d'initier des interventions ou des entremises comme par exemple entre les *Touareg* et les autorités maliennes à la suite de la rébellion de 1990-1995, puis à nouveau, après un répit, lors des accords d'Alger de 2006 ou lors de la réunion régionale qui s'est y tenue en mars 2010.

En outre, l'Algérie entretient des relations particulières avec les États-Unis, qui tablent sur ce pays pour assurer une stabilité en Afrique du nord et combattre le terrorisme islamiste au Sahel. Cela explique l'implantation d'un Comité d'État-Major Opérationnel Conjoint à Tamanrasset (CEMOC). Lequel s'est avéré impuissant dans la crise au Sahel et au Mali. Si l'armée algérienne a placé des forces importantes sur ses frontières sahéliennes, il n'est pas exclu cependant, estiment certains observateurs, que la hiérarchie militaire et politique ne profite des retombées collatérales des trafics d'armes et de drogue. Par principe, l'Algérie refuse toute immixtion étrangère, notamment occidentale. Toutefois, une telle prise de position connaît des dérogations au titre de la collaboration avec les États-Unis dans la *Pan Sahel Initiative* (PSI) pour lutter contre le terrorisme, et de la coopération avec la France lors de l'opération Serval de 2013 au Mali. La Sonatrach s'intéresse aux recherches pétrolières, notamment sur le bassin de Taoudenni qui concerne la Mauritanie, le Mali et l'Algérie. La volonté d'Alger de préserver son influence dans la région, y compris en soutenant le Polisario, alimente une certaine ambiguïté dans ses relations avec ses voisins.

La rivalité entre l'Algérie et le Maroc¹⁴ est l'une des causes de la division qui persiste au Maghreb: elle fait obstacle au grand dessein de l'Union du Maghreb Arabe (UMA) entre le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, la Libye et la Mauritanie. Cet antagonisme est particulièrement aigu dans le cas du Sahara occidental, où Rabat a étendu une souveraineté contestée par Alger qui soutient la cause du Polisario, mouvement qui n'est pas sans affinités avec les *djihadistes* au Mali. Rabat estime que les liens historiques tissés dans la zone saharienne légitiment sa position et confortent les relations bilatérales qu'elle y entretient. Mais dès lors que l'Algérie se place de manière plus ou moins visible au centre du processus de règlement des crises ou des conflits, le gouvernement chérifien se tient à l'écart, ce qui n'est pas sans répercussion sur l'attitude de la Mauritanie. Une telle rivalité obère l'avenir.

Autre acteur régional, et non des moindres, la Libye. Le colonel Kadhafi n'a cessé de tenter de fédérer les pays du Sahel. État-modèle pour d'autres dans la région par ses réalisations, disposant en outre des revenus du pétrole, la Libye a combattu parallèlement des *djihadistes* et prôné, dès 1998, la création d'une Communauté des États Sahélo-sahariens ou CEN-SAD, sans rencontrer de réelle approbation de la part de ses 28 partenaires. Les différents clans *touareg* ne semblaient pas prêts à s'entendre au sein de ce large rassemblement. Kadhafi réitéra vainement un projet d'union plus modeste en 2006. Le 'Printemps' libyen a mis hors-jeu pour un temps ce pays au plan diplomatique. Mais en conduisant de nombreux mercenaires *touareg* à venir renforcer le MLA et les rangs *djihadistes*, il est l'élément déclencheur de l'actuel conflit au Mali. Inversement, le sud de la Libye, négligé par un nouveau pouvoir plus volontiers tourné vers la Méditerranée, sert de refuge aux terroristes chassés de leur repaire malien à la suite de l'opération Serval. L'actuelle Libye est associée aux contacts initiés dans la région, d'autant que les intérêts libyens sont déjà engagés dans les économies sahéliennes.

Viennent ensuite les puissances extérieures à l'espace sahélien. Ces dernières décennies, ce lieu traditionnel de rivalités entre pays européens a attiré de nouveaux 'joueurs' américains et asiatiques, concurrents ou partenaires, en raison des richesses énergétiques et minières de son sous-sol. Les États, les sociétés étatiques, les compagnies privées s'y sont intéressés¹⁵ alors que parallèlement les organisations internationales, FMI, Banque Mondiale et d'autres, intervenaient dans le contexte de la mondialisation.

¹⁴ Il convient de souligner les rapports étroits entre le Maroc et la France ainsi qu'avec les États-Unis qui y maintiennent des bases militaires.

¹⁵ La Chine s'intéresse beaucoup au pétrole africain, et en particulier à celui du Soudan où la *China National Petroleum Company* (CNPC) a investi, depuis 1999, 15 milliards de dollars dans le développement des champs pétroliers. Les prospections et l'exploitation de puits de pétrole ont commencé dans le bassin de Taoudéni, partagé entre le Mali, l'Algérie, la Mauritanie et le Niger. La société Total et la société algérienne Sonatrach sont les plus impliquées dans les recherches. La Mauritanie, où Total et Petronas explorent de nouveaux gisements, produit déjà 7000 barils par jour. Des sociétés chinoises négocient l'exploitation des champs pétroliers d'Agadem et leur acheminement vers Zinder, où sera construite une raffinerie d'une capacité de 20000 barils par jour. Au Tchad, Exxon mobil exploite les gisements de la région de Doha et la rente pétrolière représente la moitié du PIB national. L'exportation s'accompagne du désenclavement des zones de production et induit une géopolitique des tubes par les grandes puissances concurrentes. La Chine participe au financement des oléoducs transportant le pétrole du Soudan vers la mer Rouge, les États-Unis

Ancienne puissance coloniale, la France a maintenu des liens étroits avec les pays de la zone. La relation revêt un caractère multiforme favorisé par le partage de la langue commune. Elle reste un partenaire commercial majeur et l'un des mieux placés en tant que distributeur d'aides, directement ou par l'intermédiaire des organisations internationales. Centrée sur la formation, l'éducation et l'agriculture, la coopération mobilise à la fois des moyens matériels et humains significatifs; malgré la récente diminution des ressources qui lui sont consacrées, elle s'accompagne de dispositifs en faveur de la "bonne gouvernance" dans l'administration et les institutions locales. L'appartenance de la plupart des pays du Sahel à la zone franc/euro atteste de la proximité des relations. Dans les domaines de la sécurité et de la défense, la France fait un effort substantiel de formation, d'entraînement et d'équipement des armées de ces pays, comme en témoignent les Écoles Nationales à Vocation Régionale (ENVR) et le cycle RECAMP, fondé sur des accords de coopération et articulé sur les implantations militaires françaises périphériques, en Côte d'Ivoire, au Tchad et à Djibouti, dont on a pu constater l'efficacité lors de l'intervention au Mali.

Des liens tissés entre personnes privées, sociétés ou territoires nourrissent ces relations. La présence de Français sur place (ils sont 4463 au Mali, 1600 au Niger et 3400 au Burkina Faso) et de communautés africaines en France, l'expertise des coopérants, la venue d'étudiants dans les écoles et les universités françaises illustrent cette réalité. La France garde, en cette partie de l'Afrique, un rôle d'influence indéniable. Certes, on a pu observer une certaine distanciation de part et d'autre du fait des évolutions politiques respectives et de la mondialisation. Si elle a sans doute entamé quelque peu un capital de confiance ancien, le récent engagement des troupes françaises au Mali ne peut que renforcer le dialogue franco-sahélien.

Les pays anglo-saxons ne sont pas en reste. Les Britanniques disposent de solides intérêts économiques au Ghana et au Nigéria. C'est beaucoup moins le cas dans les pays du Sahel, même si ces deux pays jouent un rôle économique régional d'importance que Londres peut mettre politiquement à profit. Les États-Unis, attirés par les perspectives d'exploitation pétrolière, ont étendu leur présence dans la région à la suite des attentats de 2001. La priorité de leur action concerne la sécurité. De ce point de vue, depuis 2002, le but du *Pan Sahel Initiative* (PSI) est de former et d'apporter une aide militaire afin de lutter contre le terrorisme islamiste à l'Algérie, au Maroc, à la Mauritanie, au Mali, au Niger, au Nigéria, au Sénégal (où se trouve l'état-major), au Tchad et à la Tunisie. En 2004, est créé le *Trans Sahara Counter-Terrorism Partnership* (TSCTP), dont le but est d'améliorer les capacités militaires des pays du Sahel. En 2006, le TSCTP devient le *Trans Sahara Counter-Terrorism Initiative* (TSCTI), qui étend les attributions du PSI et lui confère une visée de plus long terme. En 2007 est créé l'USAFRICOM (commandement pour l'Afrique) afin de superviser les actions anti-terroristes et les relations avec les pays africains; il dispose d'un bureau à Nouakchott depuis février 2013. Il organise des

contrôlent ceux qui l'amènent du Niger et du sud du Tchad vers le golfe de Guinée et l'Europe via le Sahara. Total et Gazprom financeront la construction du gazoduc de plus 4000 km reliant le Nigéria à l'Algérie. L'oléoduc reliant le sud du Tchad au terminal de Kribi, au Cameroun sur une longueur de plus de 1000 km, devrait être prolongé jusqu'au champ du Sud-Soudan.

exercices militaires (“Flintlock”) de lutte contre le terrorisme, auxquels participent les armées de sept pays subsahariens (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal et Tchad) ainsi que des éléments européens, notamment français, soit au total 1200 soldats. L’objectif est double. D’une part, il s’agit de consolider la coordination des opérations entre les forces armées des sept pays de la région et leurs partenaires européens et américains. D’autre part, il s’agit de renforcer les capacités face à la menace salafiste et au développement de la criminalité transfrontalière. Les exercices dirigés par le centre de coordination multinational basé à Ouagadougou durent trois semaines et se déroulent au Mali, au Sénégal et au Nigéria. Ce centre abrite aussi une formation académique à l’exercice de l’autorité, destinée aux officiers africains. La coopération militaire américaine au Sahel s’appuie sur la base installée à Djibouti et au Maroc. La question pour l’avenir est de savoir si Washington – dont les besoins en gaz et pétrole importés diminuent grâce au gaz de schiste et dont l’engagement stratégique se recentre sur l’Asie-Pacifique – ne sera pas tenté par une attitude plus réservée vis-à-vis de cette partie de l’Afrique... On notera que les États-Unis ont observé une certaine distance lors des opérations déclenchées en janvier dernier au Mali, et qu’ils avaient avant cela prétexté l’absence d’un pouvoir légitime à Bamako ainsi que l’exige le Congrès, pour s’abstenir d’ouvrir une aide¹⁶ au gouvernement mis en place au lendemain d’un coup d’État.

L’UE apporte une contribution au développement du Sahel dans le cadre du “Partenariat pour l’Afrique” et ouvre des lignes financières appréciables en vue de l’exécution de projets d’appui logistique et de formation administrative et militaire. Elle assure en outre, avec “Frontex”, une part importante dans la lutte contre l’immigration clandestine.

La Chine est en passe de devenir, au moins au plan économique, un partenaire de poids dans l’évolution en cours de la zone sahélienne. Dans le sillage de leurs différentes implantations en Afrique orientale, au Soudan et en Éthiopie, les Chinois ont, depuis 2007, développé leurs interventions en Afrique occidentale, dans les secteurs pétroliers, au Niger, au Nigéria, au Tchad et en Mauritanie. Le secteur minier du fer et de l’uranium s’inscrit dans leur sphère d’intérêt. Leur approche revêt deux caractères spécifiques. D’une part, elle n’est pas assortie de “conditionnalités politiques” sur la démocratie et les droits de l’Homme, contrairement à celle des pays occidentaux; de l’autre, elle comporte des engagements d’investissements locaux, telles que la construction de raffinerie au Tchad et au Niger, d’oléoducs gagés sur les ventes de pétrole, ou la mise en place d’infrastructures et l’édification de bâtiments publics. Si une telle stratégie économique, réputée “gagnant/gagnant”, a ses avantages et séduit les États sahéliens, elle implique l’importation de produits chinois à bas prix, qui éliminent les productions locales. Elle suppose de plus le recours à une main d’œuvre chinoise peu encline à se mêler aux populations locales. Deux données défavorables à l’emploi local.

Au temps de la Guerre froide, l’URSS s’est attachée à former des cadres africains et pas seulement dans le domaine militaire. De ce fait, la Russie bénéficie encore d’une

¹⁶ Le programme comporte un volet d’aide civile au développement. Les ONG américaines sont également actives dans la région.

certaine écoute parmi les élites locales. Elle est, en tout état de cause, partie prenante dans les secteurs pétrolier et minier. Gazprom est présent au Nigéria et au Niger, ne serait-ce que pour veiller à la sauvegarde de sa position de fournisseur de gaz et de pétrole en Europe, donc d'y éviter une concurrence africaine. C'est avec l'Algérie que les relations sont les plus denses.

L'Espagne, le Japon, l'Inde, le Brésil via la zone lusophone africaine, et la Corée, en quête de participations pétrolières ou minières, portent un intérêt à la zone sahélienne dont les composantes accueillent positivement la venue de ces nouveaux acteurs dans la perspective d'un rééquilibrage de leurs relations.

Enfin, des rapports plus ou moins étoffés existent avec l'Arabie Saoudite et le Qatar. La présence de ces pays n'est pas seulement à connotation religieuse, via les écoles coraniques et les aides caritatives, mais concerne aussi l'économie avec arrivée de la *Qatar Petroleum* dans la zone.

Les diverses institutions internationales participent au développement des États sahéliens en assurant un appui aux projets gouvernementaux : le FMI, la Banque Mondiale interviennent au Mali, au Niger et au Tchad. On doit cependant rappeler que les dispositions relatives à l'«ajustement structurel» adjointes à ces aides ont contribué à modifier des équilibres internes et handicapé la croissance de certains États comme le Mali. De même, on peut reprocher à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) ses incitations à l'approfondissement de la «libéralisation des échanges», qui conduisent à porter atteinte à des productions locales, tel le coton sahélien, face à de grandes sociétés étrangères, en outre subventionnées. Au-delà du travail effectué par l'OMS ou l'UNESCO, il faut mentionner l'action des ONG dans le secteur humanitaire en faveur de populations pauvres et sous-alimentées, même si elle n'est pas exempte parfois de prosélytisme. L'ONU, enfin, joue un rôle fort dans le processus de sortie de crise au Mali: un Représentant spécial adjoint de la Mission multidimensionnelle intégrée de stabilisation au Mali (Minusma), l'Américain David Gressly, a été désigné en juillet 2013; il cumule le volet humanitaire et des droits de l'Homme, les affaires financières, et la coordination de l'action des représentants des Nations Unies, dont le PNUD, dans les pays de la région, ce qui en fait l'homme-clé du processus de restauration de l'État malien soutenu par la Maison blanche.

La zone sahélienne, au cours des dernières décennies, a donc vu se multiplier les acteurs internationaux. Toutefois, leur apport n'est pas exempt de critiques car les actions sont mal coordonnées et s'enchevêtrent, tant dans le secteur économique que dans la lutte contre le terrorisme ou les trafics. Les principes qui les animent ne sont pas toujours adaptés aux réalités locales. De plus, aux rivalités d'intérêts stratégiques et économiques entre États occidentaux ou émergents se superpose la vive concurrence entre sociétés, étatiques ou privées, dont les autorités locales profitent ou pâtissent, singulièrement dans les secteurs de l'énergie ou minier.

Conclusion

Le Sahel est riche de potentialités. Mais ses caractéristiques structurelles, comme on a succinctement tenté de le montrer, en font une région complexe et fragile. Elles rendent compte d'une large part des conflits qui s'y font jour, et qui obèrent sa mise en valeur et son développement, tant économique que sociopolitique.

Le climat politique fait d'instabilité et de corruption ne se prête pas aux arbitrages nécessaires. La zone sahélienne – et particulièrement le Mali, qui en Afrique francophone était considéré comme un modèle de démocratie, à l'État solide mais en réalité failli, à l'abri de tout prétorianisme – illustre tous les atouts et les handicaps d'un continent dont elle est l'un des centres. À la fin de son second mandat présidentiel, Jacques Chirac ne cessait de déclarer que l'Afrique était le continent de demain, le futur continent émergent dont la partie occidentale *“n'a jamais été dans une posture aussi favorable au développement”*. Mais, à l'heure de la mondialisation, la région fait face au *“défi de civilisation”* que constitue le jihadisme.¹⁷ Dès lors, après une période de relatif désintérêt, elle redevient, ne serait-ce que par sa proximité, une préoccupation stratégique pour l'Union Européenne, surtout à l'heure où les États-Unis tournent leurs regards ailleurs. La France, par son histoire et son expertise, ne peut pas ne pas s'engager – même si elle ne peut éviter non plus que cela soit interprété par certains comme un retour de la *“Françafrique”*: de toute façon, avec l'opération Serval, l'Afrique a rattrapé la France. Reste à cette dernière, mais cela vaut sans doute plus largement pour l'Europe tout entière, de *“savoir en profiter”*.¹⁸ Comme le suggère toutefois la spectaculaire percée chinoise de la dernière période dans le continent, il leur faudra trouver le moyen de transcender, si possible avec grâce, tact et style, le dilemme promotion de la démocratie/ influence active et dividendes économiques.

¹⁷ Gilles Kepel, *Le Monde*, 18 janvier 2013.

¹⁸ Jean-Christophe Rufin, cité par I. Lasserre & Th. Oberlé, *op cit*, p.246.